

Conseil régional de Bourgogne

PARTENAIRE
DEPUIS 2009



© Conseil Régional de Bourgogne

Lieux d'installation du rucher

- Lycée de Plombières-les-Dijon
- Lycée de Quétigny

« L'abeille est un acteur économique à part entière et un acteur majeur de la diversité de notre alimentation. Face à l'extinction des colonies qui touche la Bourgogne, la région a pris l'initiative d'installer 8 ruches de variété rustique "la noire de Bourgogne" dans 2 lycées agricoles pilotes. Pour prévenir de l'effondrement des butineuses, il est urgent de placer l'éducation, la pédagogie, la sensibilisation au centre de nos préoccupations. "Tant qu'il y aura de la biodiversité, il y aura des abeilles, tant qu'il y aura des abeilles, il y aura des hommes..." »

François Patriat

Président de la Région Bourgogne



Bourgogne
Conseil régional